

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Compte-rendu de la séance du 8 Février 2021**

Etaient présents : MRS de BECDELIEVRE, SALAIS, DUPUIS, CHABOISSON, DOUCET, PERRAULT, PERRON, VIGNAUD, MMES BOULINEAU, LIDDLE, THAUVIN.

Etait excusé :

Etait absent :

Le lundi 8 Février à 18 heures, Monsieur Marc de BECDELIEVRE, a ouvert la séance et Madame Caroline BOULINEAU a été nommée secrétaire de séance.

#### **Délibérations :**

1/ Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la visite du conservateur régional des antiquités et objets d'art, qui propose de demander la protection au titre des Monuments Historiques du tabernacle de l'Eglise, ce que le conseil accepte à l'unanimité. Un autre conservateur spécialiste viendra prochainement inspecter les cloches de l'Eglise en vue d'une éventuelle demande de protection de la plus ancienne, datée de 1789.

2/ Après avoir pris connaissance du projet de pacte de gouvernance de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, et débattu sur le sujet, le conseil municipal émet un avis défavorable sur ce pacte, jugé inutile.

3/ Le bail de location du logement du 7 rue de l'Eglise ne spécifiant pas la date de révision du loyer au 1<sup>er</sup> janvier mais à la date anniversaire dudit bail, le conseil municipal annule la délibération de décembre 2020 qui prévoyait une révision au 1<sup>er</sup> janvier. En ce qui concerne les logements de l'ancienne école, les locataires ont tous accepté d'établir un avenant au bail, précisant la date de révision (1<sup>er</sup> juillet de chaque année).

4/ Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de l'office et des abords de la halle festive et précise l'obligation de délibérer sur ce dossier dans le cadre de la demande de subvention déposée à la Préfecture au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Le montant total du projet est évalué à 20 000,00 euros.

Il présente également l'opportunité récente de déposer une autre demande de subvention, au titre de la DSI (dotation de soutien à l'investissement local). Le conseil approuve ainsi une seconde délibération visant à financer en 2021 la modernisation du chauffage de la Mairie, en remplaçant les actuels radiateurs électriques par une pompe à chaleur.

# *Mairie de* **BOUSSAY**

## **Informations :**

- Monsieur le Maire donne compte-rendu des entretiens effectués par la commission de recrutement pour le poste d'agent technique et attend la réponse du candidat retenu en vue d'une stagiairisation à compter du 15 mars prochain.
  
- Il fait un point sur les divers projets de 2021 ainsi que leur financement :
  - travaux bureaux de la mairie et sentier de peintre avec subventions départementales
  - halle festive et ses abords mais aussi chauffage mairie avec subvention de l'Etat
  - Pour la sécurité routière possibilité de financement par les amendes de police
- Et propose de faire établir des devis en vue d'investissements futurs pour :
  - La restauration du grand Tableau de l'Eglise
  - Des travaux de restauration du logement du 16 rue du Général de Menou
  - L'acquisition d'un tracteur tondeuse
  - Des travaux d'agrandissement du local technique,
  
- Lors de la distribution des cadeaux de fin d'année aux seniors de la commune, Monsieur le Maire a proposé, pour ceux qui ne sont pas pourvus d'internet ou qui ont des difficultés, que la mairie prenne leur rendez-vous pour la vaccination covid, et lorsque cela est possible d'organiser le co-voiturage. De plus il remercie Madame Liddle qui s'est portée volontaire pour effectuer des permanences au centre de vaccination de Loches.
  
- Un compte-rendu des réunions organisées par la préfecture sur la téléphonie mobile est fait, avec l'espoir qu'une antenne soit attribuée à Boussay dans les années à venir.
  
- Le bulletin municipal a été réalisé et est disponible dans chaque boîte à lettres dès aujourd'hui.
  
- Le dossier d'aliénation des 2 chemins ruraux (à La Quenardière et aux Ragots) suit son cours avec enquête publique du 15 février au 1<sup>er</sup> mars inclus.
  
- Monsieur le Maire informe l'assemblée de 2 projets d'urbanisme relatifs à la construction de bâtiments agricoles. Un débat s'en suit en évoquant surtout le respect de l'aspect environnemental mais aussi des voies routières.

# *Mairie de* **BOUSSAY**

- Il évoque ensuite :

- la création d'un collectif de soutien de l'EHPAD de Preuilley-sur-Claise, en vue de la réalisation de travaux urgents et de la remontée en puissance du nombre de lits suite à l'incendie de 2020.
- la construction d'une maison médicale Le Grand-Pressigny/Preuilley-sur-Claise/Yzeures sur Creuse avec 3 médecins,
- la relance de l'association des maires du niveau ex-canton, qui sera ouverte aux communes des anciens cantons de Preuilley et du Grand-Pressigny.
- Noël 2020, avec dépôt des colis au seniors et utilisation des bons cadeaux par chaque enfant, à la satisfaction des parents concernés.
- La lettre de remerciements envoyée par Mme Ligaud concernant les indemnités des élus.

Monsieur le Maire donne ensuite la parole à :

Alain Vignaud pour le compte-rendu de la commission des déchets ménagers ; cet élu participera aux travaux du groupe d'expert pour le passage de la commune en 2022 en taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Gael Perron pour la commission climat-énergie évoque le contrat signé entre la communauté de communes et le parc régional de la Brenne visant à aider entreprises et agriculteurs à choisir des énergies « chaleur » renouvelables.

Alain Doucet et Jean-Claude Salais, font le bilan de la dernière réunion du SIVOM des 2 rivières, soulignant l'abandon de l'étude d'achat d'une balayeuse..

La séance fût levée à 19h55.

Fait à Boussay, le 10 Février 2021



Le Maire,  
Marc de BECDELIEVRE

